

# Fusions-acquisitions et financement de startups

## Descriptif de module

Domaine	: Economie et Services
Filière	: Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation	: Droit

1. Intitulé de module	Option secondaire	2025-2026
Code :	Type de formation : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres :	
Niveau : <input type="checkbox"/> Module de base <input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input type="checkbox"/> Module avancé <input checked="" type="checkbox"/> Module spécialisé <input type="checkbox"/> Autres	Caractéristique pour filière Economie d'entreprise : <input type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise	
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal <input type="checkbox"/> Module lié au module principal <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire <input type="checkbox"/> Autres :	Caractéristique pour filière Droit économique : <input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Droit économique	
	Organisation temporelle : <input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> Semestre d'automne <input type="checkbox"/> Semestre de printemps <input type="checkbox"/> Autres :	

## 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français  Italien  
 Allemand  Anglais  
 Autres :

## 3. Prérequis

- Economie d'entreprise :  
• PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps  
• EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi
- Droit économique :  
• PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps  
• TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études à temps partiel
- Pas de prérequis  
 Autres :

## 4. Compétences visées / Objectifs généraux des unités de cours

Le but de ce cours est que les étudiants soient familiarisés avec les transactions de M&A ainsi que de financement par fonds propres utilisées pour les startups et sociétés de l'Arc jurassien. A l'issue du cours, les étudiants :

- connaîtront les principaux types de transactions de M&A et de financement disponibles;
- seront familiers avec les bonnes pratiques applicables à ces processus et à la place du conseiller juridique ;
- auront connaissance des principales questions juridiques se posant dans ce contexte et de leurs solutions optimales ;
- sauront comment naviguer les négociations entourant de telles transactions.

## 5. Contenu et formes des unités de cours

### Partie 1 : Aperçu des types de transactions

- Transactions de fusion-acquisitions :
  - o Distinction entre *share deal* et *asset deal*
  - o Comment acquiert-on une entreprise en Suisse ?
  - o Types de transactions particuliers (MBO, LBO, etc.)
- Transactions de financement par fonds propres
  - o Généralités sur le financement d'entreprises (bootstrap, dette, fonds propres)
  - o Levée de fonds par émission d'actions nouvelles (*equity financing round*)
  - o Excursus sur les prêts convertibles

### Partie 2 : Processus transactionnel

- Présentation générale du processus et champ d'application
- Lettre d'intention non contraignante
- Due diligence
- Négociation des termes – analyse tant sur les variables négociables que sur les techniques de négociation
- Processus de signature et exécution

### Partie 3 : Questions juridiques clé et solutions

- Caractère contraignant de la lettre d'intention et implications
- Tensions entre les devoirs des administrateurs et leurs droits en tant qu'actionnaires
- Système de garanties et indemnisation
- Transfert d'actions et de parts sociales – questions juridiques choisies
- Droit applicable et for

Les cours seront donnés autant que faire se peut de manière interactive en faisant appel à la réflexion des étudiants. Des travaux pratiques individuels et en groupe permettront aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera évaluée comme suit :

- Travaux écrits individuels durant le semestre (50% de la note finale)
- Une présentation par groupe de trois étudiants (15-20 minutes) durant le semestre (50% de la note finale)

Le déroulement sera expliqué dans une directive séparée.

### Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prétristant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquitte pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

### Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

### Critères de réussite :

N>= 4.0 :	Module acquis
3.5 <= N < 4.0 (Fx) :	Remédiation du module
N < 3.5 :	Répétition du module

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
  - les points à remédier sont notifiés par mail au groupe ou à la personne concernée. La remédiation s'effectue avec un travail écrit individuel en lien avec le thème choisi à rendre au plus tard à la date fixée dans la notification de remédiation.
- Pas de remédiation pour
  - les travaux de semestre individuels ou de groupe
  - les contrôles continus

- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
- la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
  - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
  - les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

La bibliographie du cours sera présentée ultérieurement

## 10. Enseignants

Elie Bourdilloud est avocat associé et responsable du groupe Mergers & Acquisitions de LEXR, une étude spécialisée en conseil aux sociétés technologiques. Depuis plus de huit ans, Elie Bourdilloud mène et négocie des processus de fusions-acquisitions ainsi que des transactions de financement pour ses clients. Il a également plusieurs mandats d'administrateur où son expertise dans le domaine est principalement valorisée.

Nom du responsable de module : Elie Bourdilloud

Descriptif validé le XX août 2025 par le Conseil de Direction HEG Arc